

9 FEB 2026

181
س

ANNULATION D'UN AVIS DE RECRUTEMENT

Il est porté à la connaissance du public qu'une erreur substantielle s'est produite lors de la publication de l'avis de recrutement d'un cadre au profit du Laboratoire des Sciences Halieutiques, publié le 16 janvier 2026 (Réf : 10 ; cf le lien ci-dessous).

<http://www.instm.agrinet.tn/images/Apscplsheinstm.pdf>

En raison de l'absence de la grille d'évaluation devant accompagner l'avis, ainsi que d'une incohérence relative au salaire mensuel indiqué : mille sept cents (en lettres) et 1600 DT (en chiffres), ledit avis est **annulé**.

Une version rectifiée sera republiée ultérieurement.
Nous vous remercions pour votre compréhension.

Le Chargé de la Direction
de l'Institut National des Sciences
et Technologies de la Mer
Mohamed Salah AZAZA